

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet EARL AR VARQUEZ sur la commune principale de l'AIOT VARQUEZ 22300 LANNION.

La référence de votre dossier est A-3-WKRG9MFQO et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 06/03/2023 à 17h05 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **44524203500019**

Raison sociale **EARL AR VARQUEZ**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

BRELEVENEZ

Vaudez

22300 LANNION

Signataire

Nom : **LE BOURVA**

Prénom : **Renan**

Qualité : **Gérant**

Référent

Nom : **LE BOURVA**

Prénom : **Renan**

Fonction : **Gérant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **EARL AR VARQUEZ**

Description des activités :

Le présent dossier concerne l'augmentation des effectifs vaches laitières. L'EARL AR VARQUEZ était auparavant au régime RSD, le projet consiste à augmenter les effectifs bovins laitiers avec 80 vaches laitières et leur suite. Les animaux sont répartis entre deux sites. Le premier est au lieu-dit « Vaudez » à LANNION pour les génisses entre 6 mois et 1 an et les taurillons laitiers sur litière accumulée. Le second est au lieu-dit « Varquez » à LANNION pour les 70 vaches en logettes paillées (65 logettes) et les veaux de moins de 6 mois, les génisses de plus d'un an et les tarries sur litière accumulée. La salle de traite est une 2x6 en épi. Les vaches laitières sont au pâturage plus de 3 mois par an, le besoin réglementaire en stockage est de 4 mois pour le fumier et 4,5 mois pour le lisier. La fumière offre une capacité de 240 m² pour un besoin de 216 m². La fosse offre une capacité de 500m³ pour un besoin de 484m³. Les capacités de stockage sont donc suffisantes. Les déjections produites par l'élevage sont épandues sur les terres en propre, soit une SAU de 61,08 ha et une SPE à 50m de 56,02 ha. Sur le site « Vaudez », l'élevage est alimenté en eau par le réseau de la ville. Sur le site « Varquez », l'élevage est alimenté en eau par un forage. Celui-ci se trouve à plus de 35m des bâtiments et annexes d'élevage, cette situation ne fait donc pas l'objet d'une demande d'aménagement de prescription. Sur le site « Vaudez », un tiers se trouve dans le rayon des 50m autour des bâtiments sur litière accumulée. Sur le site « Varquez », le silo se trouve à moins 100m d'une habitation tiers. Ces situations font l'objet d'une demande d'aménagement de prescription.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

VARQUEZ

22300 LANNION

X : 228473

Y : 6869322

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 80 u	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduelles, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **971**

Forage souterrain **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **2095**

Profondeur : **Plus de 10m de profondeur**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduelles issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

Les effluents produits seront : - fumier de bovins - lisier de bovins Ceci représente 10398 kg N et 4510 kg P2O5. Les déjections seront épandues sur les terres de l'EARL, soit 61,08 ha de SAU. L'

épandage est réalisé dans le respect de la réglementation en vigueur, à savoir inférieur au plafond fixé à 170kgN/ha.

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
022063811	EARL AR VARQUEZ	1à19

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **61**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **10398**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **10398**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **10398**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **4**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les déchets banaux types papier, carton ou plastique seront déposés à la déchetterie de LANNION. Les déchets et médicaments vétérinaires ainsi que les déchets coupants ou piquants seront repris par la collecte médicale. Une plateforme d'équarissage près de la laiterie permet le ramassage des cadavres par SECANIM.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Borne incendie à proximité de l'élevage.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Non

Nom de l'autorisation ou de la déclaration	Date de dépôt	Organisme en charge de l'instruction
Permis de construire	03/10/2022	Ville de LANNION

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

EARLARVARQUEZ_2500_compressed.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

EARLARVARQUEZ_500_compressed.pdf

Modification des prescriptions applicables :

ex 2 demande de dérogation tiers.pdf